



Réunion plénière du 15 septembre 2010
Relevé de décisions

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 0	17-09-2010	Première rédaction par JLD	Membres du secrétariat
Version 1	22-09-2010	Relecture secrétariat	Membres du bureau
Version 2	24-09-2010	Relecture COVADIS	Intranet, internet

Présents

Présidents	Comité	Invités
Jean Bourcet - MAAP CGAAER	Philippe Cros – MAAP SG/SM/CSI	Marc Léobet – MEEDDM CGDD/DRI/MIG
Jean Bruneau – MEEDDM CGEDD	Michel Faure – MEEDDM DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Muriel Malleret - MAAP DRAAF Aquitaine/SRISE
	Yves Geffroy – MAAP DRAAF Basse-Normandie - Directeur	Marie-Odile Simonot - MAAP DRAAF Bourgogne/SRISE
Secrétariat	Gilles Guillouet – MEEDDM CPII/DO Sud-Ouest - CMSIG	
Jean-Loup Delaveau – MEEDDM CERTU/PGM	Patrice Marvillet – MAAP SG/SM/SDSI/BPSI – ICI	
Gilbert Nicolle – MEEDDM CERTU/PGM	Francis Merrien – MEEDDM CGDD/DRI - MIG	
Christian Rollet – MAAP SG/SM/SDSI/BPSI	Olivier Morzelle – DDT Vaucluse Directeur	
Pierre Werny – MEEDDM CERTU/PGM	Michel Collot - MAAP DGAL/SCAS/SDPPST/BMOSIA représentant Frédéric Lambert	
	Christophe Rousson – MAAP SG/SM/SDSI/CERI - DIG	
	François Salgé – MEEDDM DGALN	
	Claude Soussan - MEEDDM SG/SPSSI/PSI - DSD	

Excusés

Comité
Joël Tignon – CR Nord-Pas de Calais

Ordre du jour

1. Approbation du relevé de décisions du 30 juin 2010
2. Situation des instructions et pré-instructions en cours
3. Standards de données soumis à validation
 - 3.1. Plan local d'urbanisme PLU
 - 3.2. Chrysomèle du maïs
 - 3.3. Centre d'examen des permis de conduire
4. Points divers
 - 4.1. Présentation de la maquette du site internet hébergé par le CNIG, communication
 - 4.2. Avancement de la désignation des suppléants des membres titulaires
 - 4.3. Préparation du bilan 2010 de l'action COVADIS

Documents associés

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne dans la rubrique COVADIS du [portail de l'information géographique](#).

Relevé de décisions

1. Validation du relevé de décisions du 30 juin

Le relevé de décisions de la précédente session plénière de la COVADIS est validé en séance.

2. Situation des instructions et pré-instructions en cours

(voir diaporama présenté compris dans les documents associés)

Les membres du secrétariat permanent présentent le point d'avancement des nouvelles demandes et des instructions en cours :

Nouvelles demandes	
Route à grande circulation	Il s'agit de routes dont la liste est fixée par un décret. La standardisation de cette demande très ciblée sera assurée par le secrétariat de la COVADIS.
Zones d'alerte sécheresse	Cette demande porte sur les zones soumises chaque année à des arrêtés préfectoraux pour lutter contre des déficits conjoncturels en eau. D'abord consolidées au niveau central par DGALN/DEB, ces données sont ensuite diffusées au moyen de l'application PROPLUVIA. Un standard COVADIS sur ce sujet pourrait faciliter la consolidation nationale des données.
Zones d'activité économique	<p>Le projet d'observatoire des zones d'activité de la DDT du Tarn est à l'origine de cette demande. Lancé en 2000 par la DDE, cet observatoire rassemble des données variées sur les zones d'activités, le foncier disponible, les entreprises présentes. Le secrétariat s'interroge sur la façon de traiter ce thème d'information complexe. La production et la mise à jour d'un tel observatoire représentent une lourde charge de travail pour une DDT. Les représentants des DDT et DRAAF confirment que leurs services ont besoin d'information sur les ZA que ce soit pour avoir une vision prospective et globale des possibilités d'accueil des entreprises, ou pour mieux orienter la répartition des aides pour le développement rural. Gilles Guillouet, représentant des CMSIG, confirme après la réunion le grand intérêt des services pour ce thème puisque 6 des 20 DDT de la zone Sud-Ouest l'ont cité spontanément comme thème de travail pour les mois à venir. Les approches sont variées mais la plupart des services souhaiteraient mettre en place un dispositif qui permette notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'observer la répartition géographique des ZA,- de mesurer leur évolution et leur dynamique,- de suivre leur taux de remplissage. <p>Le secrétariat COVADIS doit approfondir la demande en identifiant les besoins des autres DDT, consultant les plateformes régionales ayant travaillé sur le sujet (CRIGE-PACA ou PPIGE) et le réseau des agences d'urbanisme.</p>
Cours d'eau classés au titre des articles L214_17-1 et L214_17-2 du code de l'environnement	Il s'agit de la liste des cours d'eau sur lesquelles pèsent des prescriptions pour assurer ou rétablir leur continuité écologique tant pour la faune ou la flore aquatique que pour les sédiments. Cette demande sera traitée en collaboration avec l'ONEMA.
SDAGE et SAGE	Les zonages du domaine de l'eau sont en cours de standardisation par un groupe de travail piloté par l'ONEMA. Les résultats concernant les SDAGE et SAGE sont attendus pour 2010.

Avancement des instructions en cours	
Plan de prévention des risques	La rédaction du standard de données dépend de l'avenir du dispositif CARTORISQUE (administré par le CETE sud-ouest) et des nouvelles dispositions réglementaires du Grenelle 2 (la DGPR attend les décrets d'application correspondants). Il est envisagé de finaliser un projet de standard pour fin 2010.
Mesures agro-environnementales Registre parcellaire graphique	Ces données sont diffusées par l'ASP, établissement public du MAAP, aujourd'hui en pleine réorganisation. Suite au départ du précédent rapporteur, le secrétariat COVADIS n'a plus d'interlocuteur au sein de l'ASP. Une collaboration régulière est souhaitée par le secrétariat, tandis que les représentants des directions départementales et régionales du MAAP attendent une meilleure valorisation des données saisies dans la cadre de la PAC. Il est rappelé que les priorités de l'organisme sont le paiement des aides et la mise en place du projet « TelePAC ».
Servitudes d'utilité publique	La standardisation de ce thème est déjà bien avancée par les travaux du groupe de travail national sur les SUP piloté par la DGALN et animé par le CETE de l'Ouest. Leur production consiste à élaborer une fiche de définition pour chaque type de SUP. Les SUP pourront alors être saisies via l'outil GéoSUP (application nationale actuellement en site pilote). Le standard COVADIS sur les SUP proposera un format d'échange que les producteurs devront respecter pour alimenter in fine l'application GeoADS – cette application consolidera toutes les données géographiques utiles à l'instruction des permis de construire.
Littoral	Suite à plusieurs demandes portant sur les limites administratives maritimes, un contact a été pris avec la mission inter-services de la mer et du littoral. La MIMEL dispose d'un catalogue de données important sur le littoral (environ 200 couches de données géographiques). Elle anime un groupe de travail chargé de définir des règles communes de mutualisation des données littorales.

L'avancement des instructions en cours est régulièrement tenu à jour par le secrétariat permanent au moyen d'un tableau de suivi consultable sur le [portail de l'information géographique](#).

3. Standards de données soumis à l'examen

3.1. Plan local d'urbanisme

(voir diaporama présenté compris dans les documents associés)

L'instruction du standard sur les PLU s'est terminée par un appel à commentaires avec le CNIG. La prise en compte des remarques reçues a permis de finaliser le standard en une version 1 soumise à la validation du comité. Les modifications principales ont consisté à mettre en cohérence la structure des données du standard COVADIS avec celle spécifiée dans le cahier des charges du CNIG. Il est préconisé de ne conserver qu'une seule fiche de métadonnées identifiant toutes les couches se rapportant à une même version de PLU à une date donnée.

Outre la publication du standard sur les sites internet et intranet COVADIS, la DGALN intégrera le standard PLU à la valise pédagogique prévue pour l'accompagnement du projet GéoADS.

Décision COVADIS_201009_01

Le comité valide le standard de données géographiques concernant les plans locaux d'urbanisme (PLU).

Concernant les suites à donner, le secrétariat COVADIS avec le rapporteur doit traiter les demandes dans le GéoREPERTOIRE qui se rapportent au thème PLU. :

- Carte communale : les cartes communales sont traitées par le même groupe de travail du CNIG et un géostandard supplémentaire en découlera.
- La généralisation des zones PLU et les zones à urbaniser d'un département sont des données dérivées des zones des PLU et des cartes communales. Ces données peuvent être assimilées à des vues des documents d'urbanisme qui n'ont pas à être standardisées. En revanche, il

- convient de documenter leur processus de production.
- Les emplacements réservés et secteurs sauvegardés des PLU et cartes communales vont faire l'objet d'une standardisation spécifique au sein du thème « outils de l'action foncière ».

3.2. Chrysomèle du maïs

(voir diaporama présenté compris dans les documents associés)

Suite à la demande de la COVADIS du 30 juin, le standard de données sur les dispositifs de lutte contre la chrysomèle du maïs a fait l'objet d'un appel à commentaires auprès des services en charge de la sécurité des végétaux du MAAP. Cette consultation a permis de préciser les définitions des données géographiques concernant les pièges à chrysomèle, les zones réglementées et les champs soumis à traitement.

Christian Rollet présente cette nouvelle version du standard de données en insistant sur l'intérêt de millésimer les données. Une campagne de lutte est en effet organisée chaque année. Il précise en outre que le dispositif de lutte est susceptible d'être révisé prochainement avec l'objectif d'en améliorer l'efficacité. Marc Léobet fait remarquer que les mots-clés INSPIRE dans les métadonnées doivent correspondre aux noms des thèmes concernés.

Philippe Cros invite les rapporteurs à vérifier si le standard proposé est cohérent avec la standardisation des échanges de données entreprise par l'association Agro EDI Europe ou avec les modèles mis au point par le projet GIEA (gestion des informations de l'exploitation agricole)

Décision COVADIS_201009_02

La validation du standard sur la lutte contre la chrysomèle du maïs pourra être entérinée par les présidents de la commission une fois ces dernières vérifications faites.

3.3. Centre d'examen des permis de conduire

(voir diaporama présenté compris dans les documents associés)

Pierre Werny, rapporteur sur le sujet, présente le standard sur les centres d'examen des permis de conduire qu'il a élaboré en collaboration avec la DSCR suite à une demande de la DDT 14. La DSCR (délégation interministérielle à la sécurité et la circulation routière) dispose en effet d'un infocentre contenant la liste des centres d'examen. L'intérêt du standard COVADIS est de jouer le rôle de mode d'emploi pour qui veut géolocaliser les centres d'examen.

Décision COVADIS_201009_03

Le comité valide le standard de données géographiques concernant les centres d'examen des permis de conduire.

4. Points divers

- La production de la COVADIS est maintenant en ligne dans la rubrique « [Géostandards](#) » du site internet du CNIG. La présentation de la rubrique n'est pas encore finalisée suite au départ du webmestre du CNIG. Des actions de communication sur la COVADIS adaptées et ciblées vers les chefs de service et dans les réseaux métier sont préférées à un nouveau publipostage.
- La désignation des suppléants des membres de la COVADIS a été examinée lors de la CCIG du 15 septembre après-midi. La liste des titulaires et des suppléants pressentis figure en annexe.
- Un projet de bilan 2010 et des propositions de perspectives pour 2011 seront discutés lors de la prochaine COVADIS. La réunion de bilan pourrait se tenir pendant la session de janvier 2011 en présence de Régine Bréhier (MEEDDM CGDD/DRI) et Jacques Clément (MAAP SG/SM). Le secrétariat est chargé de préparer des éléments quantitatifs et qualitatifs pour la session de novembre afin de permettre à Philippe Cros et Francis Merrien de préparer les interventions de janvier.

Prochaine réunion plénière

le **17 novembre 2010** de 10h00 à 13h00
 au Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer
 Tour Voltaire, salle 03.35 – La Défense

Annexe : Titulaires et suppléants presentis du comité COVADIS

Rôle	Titulaire		Suppléant presentis	
	Nom	Service	Nom	Service
Représentant des DREAL	Michel FAURE	DREAL PACA	Patrice LASCOSTES ou Pascal GERAUT	DREAL Pays de la Loire
Représentant des DRAAF	Yves GEFFROY	DRAAF Basse-Normandie	Pascal WEHRLE	DRAAF Franche-Comté
Représentant des DDT	Olivier MORZELLE	DDT Vaucluse	Thierry VATIN	DDT Haute-Garonne
Représentant de direction d'administration centrale sectorielle	François SALGE	MEEDDM DGALN	Alain BARRY	MEEDDM DGALN/SAGP/SDP/BCSI
Représentant de direction d'administration centrale sectorielle	Frédéric LAMBERT	MAAP DGPAAT/SDG	Michel COLLOT	MAAP Chargé de mission à la DGAL
Représentant de la structure chargée de la politique des systèmes d'information	Claude SOUSSAN	MEEDDM SG/SPSSI/PSI	Nicolas MARCHAND	MEEDDM SG/SPSSI/PSII
Représentant de la structure chargée de la politique des systèmes d'information	Philippe CROS	MAAP SG/SM/CSI	Michel WURTZ	MAAP SG/SM/CSI
Responsable de la structure chargée de l'information géographique	Francis MERRIEN	MEEDDM CGDD/DRI/MIG	Marc LEOBET	MEEDDM CGDD/DRI/MIG
Responsable de la structure chargée de l'information géographique	Christophe ROUSSON	MAAP SG/SM/SDSI/BMSQ/DIG	Sylvain PERRINEL	MAAP SG/SM/SDSI/BMSQ/DIG
Membre de la commission territoriale du CNIG	Joël TIGNON	Conseil Régional Nord Pas-de-Calais	Nathalie LETESSIER	Ville de Créteil
Représentant du réseau des CMSIG	Gilles GUILLOUET	MEEDDM SG/SPSSI/CPII/DOSO	Stéphane LEVEQUE	MEEDDM SG/SPSSI/CPII/DOCE
Représentant du réseau des ICI	Patrice MARVILLET	MAAP SG/SM/SDSI/BPSI	Viviane VALLA	MAAP SG/SM/SDSI/BPSI